

# BULLETIN D'INFORMATION DE LA GAULLE DES COUDANS



2 - 3	Présentation de l'AAPPMA
8	Finances
6 - 10	Activités 2017
11 - 18	Réglementation
16	Pêcheurs et captures
17	Rendez-vous 2018



## LA GAULE DES COUDANS

Association Agréée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Siège social : Mairie de St Thibaud de Couz

Site internet : [www.gauledescoudans.fr](http://www.gauledescoudans.fr)

Courrier et administratif : chez Michel David  
587 B route du Freney, 73160 Saint Sulpice

mail : [gauledescoudans@gauledescoudans.fr](mailto:gauledescoudans@gauledescoudans.fr)

### Conseil d'administration 2018 :

<b>Président</b>	Michel DAVID	St Sulpice	06 45 38 55 06
<b>Vice-Président</b>	Georges BORDELLIER	St Thibaud	06 99 94 30 95
<b>Trésorier</b>	Olivier BERTHELET	La Motte-Servolex	06 87 24 38 29
<b>Secrétaire</b>	Sylvie TIEULENT	St Cassin	06 11 88 59 60
<b>Membres</b>	Christophe Lacroix		
	Robert DELTEIL	Jacob-Bellecombette	
	Jean Pierre DENARIE	Vimines	
	Roger MISERY	Pugny-Chatenod	
	Henri RAT-PATRON	St Thibaud	
	Guy VINCENT	Chambéry	
	Guillaume FLUKIGER	Chambéry	
<b>Pêcheurs participants à titre consultatif</b>	Marc QUIDOZ	St Thibaud	
	Roland MARTIN	St Thibaud	

### Gardes particuliers assermentés :

Jacques MARTIN	06 62 59 96 95
Bernard CHOUVENC	06 28 34 39 80



### Saumons fumés en 2018 : 34,50 € le kg.

**Pâques** : date limite des commandes (téléphone ou mail) le 5 mars à 20h,  
distribution le 30 mars, entre 16 et 19h, à la Maison de la Pêche de la Pisserotte

**Noël** : dégustation et commandes : le 24 novembre ,à la Salle des Fêtes de St Thibaud de Couz.  
Date limite des commandes : le 30 novembre 2018, à 20h. Distribution : date à préciser.

Commandez par mail à : [saumon@gauledescoudans.fr](mailto:saumon@gauledescoudans.fr) ou par téléphone au 07 60 27 40 41

**Bulletin n°35, Février 2018.** Ce bulletin est tiré à 700 exemplaires.

Réalisation : M. David, R. Delteil, S.Tieulent. Corrections et approbation : G.Bordellier.

Articles : M. David, A. Pédrón, H. Rat-Patron, G. Bordellier, Alain Cribier, J. Martin, R. Delteil, S. Tieulent.

Dessins : H. Rouma

Photos : S. et M. David, H. Rat-Patron, R. Delteil, R. Martin, J. P. Denarié, L. Jimenez, R. Delanez (spot Jean Lain).



*Ami(e)s pêcheurs,*

*L'ensemble du Bureau de la Gaule des Coudans vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, une très belle année 2018. Beaucoup de bonheur, une bonne santé et, pour vous amis pêcheurs, d'agréables moments au bord de l'eau .*

*Cette nouvelle année est marquée par de profonds changements dans l'attribution des cartes de pêche . En effet les cartes « RIVIERE » de notre AAPPMA sont dorénavant délivrées informatiquement par un dépositaire unique : la Gaule des Coudans .*

*En revanche, la « CARTE LAC » de la Pisserotte reste en format papier .*

*Des permanences sont organisées à la Maison de la Pêche pour obtenir ces cartes, aux dates indiquées sur notre site internet et sur le planning hivernal envoyé en décembre à tous les membres de l'association.*

*L'année 2017 a confirmé notre inquiétude sur la gravité du phénomène climatique récurrent . Une grande période de sécheresse a touché nos ruisseaux, provoquant leur assèchement et la destruction de la faune aquatique . Grâce à l'intervention des bénévoles de l'association, de nombreuses truites et truitelles ont pu être sauvées .*

*Néanmoins, il existe de nombreuses satisfactions dans le fonctionnement de « La Gaule des Coudans » pour cette année écoulée, notamment une augmentation significative du nombre de cartes journalières et annuelles pour le lac de la Pisserotte et un grand succès de l'école de pêche, avec la participation de neuf enfants .*

*Notre pisciculture atteint les objectifs en nombre d'alevins, la vente de saumons et la fête du pain ont connu un grand succès .*

*La fin de l'année 2017 aura vu le départ de deux membres du Bureau de l'association ((trésorier et secrétaire) . Notre trésorier C. Ricard est un membre fondateur de l'association, à laquelle il a consacré beaucoup de temps et de dynamisme . Un grand merci à lui et à G.Flukiger, notre secrétaire . L'assemblée générale a élu deux nouveaux membres au conseil d'administration . Un nouveau bureau a été constitué.*

*Je terminerai en remerciant très sincèrement l'ensemble des bénévoles de l'association, sans qui tous les travaux et activités ne seraient pas possibles .*

*Enfin j'espère que la bonne humeur et le respect des règles de pêche (sous l'œil bienveillant et efficace de nos gardes ) perdureront sur les bords de l'Hyères et du lac de la Pisserotte . Je vous souhaite de belles prises pour 2018 .*

*Le Président.*

*M. DAVID*

## Deux proches nous ont quittés.

### Monsieur Robert Martin



Père de Roland et de Jacques, Robert Martin nous a quittés. Témoin des premières années de la Gaule, son aide et son dévouement nous ont été précieux. Les grands chantiers d'élagages et d'enlèvement des embâcles de 1982 notamment, ont pu se réaliser grâce à lui, infatigable à nos côtés, ouvrant la voie sur son tracteur forestier. Il a réalisé les bancs et tables en bois installés autour du plan d'eau. Ces dernières années, on pouvait quelquefois le croiser au bord du plan d'eau où il venait poser sa ligne. Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances.



*Le 31 du 2018 Joseph  
nous quitte. Guide de la  
Gaule des Coudans, et participant  
à toute la partie électrique et  
la partie de temps de  
Dédé Pédou pour la Regale  
Toujours le bon conseil et  
accueillant et un bon  
doute beaucoup une manœuvre*

*Alain Cribier, son ami.*

Nous avons été peinés d'apprendre le décès, après une longue maladie, de Joseph Dumas. Pêcheur lac et rivière, il était depuis 10 ans à nos côtés lors des pêches électriques et à la pisciculture.

Nous nous joignons à Alain Cribier, son ami, et prenons part au chagrin de sa fille et de ses proches.

### Monsieur Joseph Dumas





**BILAN FINANCIER 2017  
TRESORERIE 2016/2017**  
Christophe Ricard

	<i>Sorties</i>	<i>Entrées</i>	<i>Sorties nettes</i>	<i>Entrées nettes</i>
Achat terrain	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Assurance	483.76 €	0.00 €	483.76 €	
Avances des Associés	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Pisciculture	849.25 €	250.00 €	599.25 €	
Aménagements	1 094.91 €	0.00 €	1 094.91 €	
Bulletin	824.40 €	0.00 €	824.40 €	
Cartes	3 734.00 €	5 567.90 €		1 833.90 €
Cartes journée étang	0.00 €	3 810.00 €		3 810.00 €
École de pêche	580.00 €	0.00 €	580.00 €	
Entretien tour du lac	3 212.45 €	0.00 €	3 212.45 €	
Fête du pain	1 149.63 €	1 406.50 €		256.87 €
Gardiennage	763.84 €	0.00 €	763.84 €	
Autres frais de fonct	865.01 €	0.32 €	864.69 €	
Investissements	318.90 €	0.00 €	318.90 €	
Maison de la Pêche	1 684.81 €	100.00 €	1 584.81 €	
Plan d'eau	3 639.75 €	0.00 €	3 639.75 €	
Dommmages & intérêts	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Résultat placts fin	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Saumons	94 633.94 €	109 665.06 €		15 031.12 €
Virements Internes	6 000.00 €	6 000.00 €		0.00 €
	<b>119 834.65 €</b>	<b>126 799.78 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>6 965.13 €</b>

La gestion saine et rigoureuse des finances permet à la Gaule des Coudans de réaliser chaque année les différents travaux relatifs à l'entretien du site de la Pisserotte et de la rivière.

Le fonctionnement de la Maison de la Pêche, l'entretien du lac, l'achat et le déversement des poissons, l'école de pêche, le repas des pêcheurs, l'intendance pour « ravitailler » les bénévoles lors des demi-journées de travail sont autant de dépenses nécessaires à la bonne marche de l'association.

Les ventes de saumons de Pâques et de Noël rencontrent toujours le même succès, ce qui permet d'envisager de gros travaux, avec, par exemple pour cette année, la réfection du chemin d'accès au Lac de la Pisserotte (16000€ environ).



<i>Travaux rivières et lac</i>	366 h	Décharges, embâcles Elagage, renouée du japon
<i>Reprise géniteurs</i>	83 h	60 truites
<i>Pontes janvier, février et alevinage</i>	147 h	2800 œufs pour 2600 alevins
<i>Déversement poissons au lac</i>	72 h	300 kg poisson blanc 300 kg AEC + 40 kg de grosses truites
<i>Comptage écrevisses</i>	18 h	1 comptage en septembre
<i>Saumons de Pâques</i>	37 h	315 filets vendus
<i>Saumons de NÔEL</i>	172 h	2181 filets vendus
<i>Fête du pain</i>	93 h	Aquarium + cuisson et vente de diots (550)
<i>Ecole de pêche</i>	10 h	9 enfants concernés

Ces presque 1000 heures de travail effectuées par l'ensemble des bénévoles de l'association ont permis de :

- *Nettoyer et élaguer* une bonne partie de l'Hyères.
- *Réaliser des sauvetages* sur les ruisseaux asséchés (la Gorgeat, Combe Fournier, Nan Juan...etc.) 117 truites et truitelles sauvées le 30 octobre dans la Gorgeat .
- *Respecter l'objectif* de la pisciculture, à savoir 4000 alevins pour cette année.
- *Assurer la vente et la distribution* des saumons (Pâques et Noël)
- *Participer à la fête du pain* de St Thibaud avec vente de diots et exposition de poissons .
- *Alimenter* en poissons blancs et truites AEC le lac de la Pisserotte (environ un lâcher par semaine printemps automne).
- *Faire fonctionner* avec succès l'école de pêche. 
- *Compter les écrevisses* : ruisseau des Pollet : 0 les Gorges : 0 le Chatelard : 21



A gauche :  
Aux environs de la Chapelette,  
Bernard Chouvinc et Guy Vincent  
en plein effort.



Ci-dessus, aux Martins, Jean-Pierre  
Sémillon,  
A gauche, Bernard Chouvinc et Ri-  
quet Rat-Patron à la tronçonneuse,

A droite, Jean-Pierre Gomez  
Aux Martins





Riquet Rat-Patron, Jean-Pierre Sémillon  
et Jean-Pierre GOMEZ aux Martins.

Vous avez été très nombreux à participer aux diverses activités. Hélas, nous n'avons que peu de photos... Que tous les bénévoles bien présents et actifs mais absents de ces pages nous pardonnent... Et grand merci à tous !



Ci-dessous : Broyage à la Quillère :  
Roland MARTIN , Jean-Luc CHAPUIS et Philippe PETOIN



La Gaule des Coudans. Bulletin d'information N°35. Février 2018. Page 8 [www.gaulescoudans.fr](http://www.gaulescoudans.fr)



## Pisciculture de Saint Thibaud de Couz

Depuis déjà bien longtemps, chaque année, naissent quelques milliers d'alevins dans notre pisciculture.

Notre «G.O.P.» (Gynécologue-Obstétricien-Pédiatre), Riquet surveille avec le plus grand soin l'éclosion de ses protégés.

Avec l'aide de son équipe de bénévoles, il capture des truites femelles et mâles, les fait pondre pour les unes et féconder pour les autres.

Les poissons sont ensuite relâchés dans la rivière.



Les œufs sont conservés en eau courante dans la pisciculture jusqu'à l'éclosion (environ 2 mois).

Les alevins sont ensuite surveillés jusqu'à la résorption de leurs vésicules vitélines situées sous leurs ventres et qui les nourrissent.



Ils seront ensuite mis à l'eau, avec de multiples précautions, dans les différents affluents du Hyères. Cette opération contribue à la conservation d'une truite de qualité dans notre rivière.



Mince ! Mes nurses boivent du blanc !

Mais non ! C'est du lait !



Bravo à toute l'équipe.



## Travaux rivière et lac



Le grillage posé l'année précédente vers le passage à niveau de St Cassin a été efficace : la « décharge sauvage » a disparu...



Un grand merci à la Commune de Saint Thibaud de Couz ainsi qu'à l'employé communal pour l'intervention d'entretien et le débroussaillage des alentours du lac de la Pisserotte.



## L'école de pêche à la Pisserotte

Félicitations aux 9 jeunes pêcheurs qui se sont initiés à la pêche en 2017 !



### Calendrier 2018

- 2 mai 2018

- 9 mai 2018

- 6 juin 2018

- 13 juin 2018

**Horaires :**

**13h30 à 17h**



## Le mot du Garde

Bonjour à tous les utilisateurs du Lac de la Pisserotte et du ruisseau, pêcheurs ou promeneurs.

La Gaule des Coudans vous offre un « coin sympa » où il est agréable de se promener ou de pêcher, alors, pour le bien de tout le monde, veillez à le maintenir propre en ne laissant rien derrière vous quand vous repartez. Cigarettes vides, emballages de toutes sortes, papiers, doivent être ramportés par vos soins et non par le garde !

Après la pêche, n'oubliez pas vos lignes et vos flotteurs au bord de l'eau !

Ils peuvent être mortels pour les animaux et/ou blesser d'autres personnes !



Respectez votre lieu de pêche et l'environnement !

De même, les pêcheurs qui changent leur fil nylon ne doivent pas les laisser sur place, les tondeuses et les débroussailluses n'aiment pas ! Les abords du Lac sont entretenus par les pêcheurs pour le plaisir de tous, alors participez !

N'hésitez pas à prévenir les gardes, Bernard Chouvinc ou moi-même (06 28 34 39 80 ou 06 62 59 96 95 ) dès que vous constatez un manque de civisme. Si vous êtes témoins d'infractions de pêche (nombre de prises, nombre de cannes pêchantes, amorçage) prévenez à ce moment là. Le lendemain, c'est trop tard !

Pêcheurs, attention : les nouveaux permis de pêche se prennent par internet, mais uniquement par la Gaule de Coudans, à la Maison de la Pêche. Soyez en règle, des contrôles seront faits sur le terrain.

Voilà, je vous souhaite bonne pêche ou bonne promenade à tous.

*Jacques Martin,*



## La rivière et ses ruisseaux

Ouverture : samedi 7 avril  
Fermeture : dimanche 7 octobre  
Nombre de captures : 6 truites maximum par jour  
Maille salmonidés : 20 cm

Domaine piscicole : l'Hyères et ses 23 affluents de la Vallée de Couz. Limite aval à 200m au dessus du Pont des Brillles



### Extraits du règlement :

- Chaque pêcheur est tenu de participer aux activités de l'association pour obtenir la validation « rivière » (voir calendrier page 17).
- Il doit mettre à jour son carnet de capture à l'issue de chaque sortie et le rendre à l'AAPMA fin octobre sinon un supplément de 15 € sera exigé (ce tarif sera revu à la hausse de façon conséquente sous peu, 1/3 des pêcheurs se montrant négligents, à notre grand regret).
- Toute truite baguée doit être inscrite sur la carte : date et lieu de capture, taille.
- Interdiction de la pêche de l'écrevisse à pieds blancs.
- Pêche interdite dans les propriétés closes et les secteurs où certains propriétaires interdisent l'accès par des panneaux.
- Chaque pêcheur a droit à une invitation par an pour un proche en en faisant la demande au Président.

*La Gaule des Coudans n'est pas responsable des dommages causés par ses adhérents, mais elle sanctionnera ceux qui ne respectent pas les propriétés privées ou qui donneront une mauvaise image de l'association.*

**Retrait immédiat de la carte et 80 € d'amende en cas d'infraction.**

La taxe piscicole complète donne le droit de pêche dans tout le domaine public de France, première et deuxième catégorie, ainsi que dans les plans d'eau où le droit de pêche appartient à l'Etat, à l'aide d'une seule canne et du bord.

### En général :

- Remettez délicatement à l'eau les poissons de taille non réglementaire,
- Ne garez pas vos véhicules dans un pré ou sur des récoltes
- Suivez le ruisseau au plus près, ne coupez pas à travers champs tant que le foin n'est pas récolté,
- Utilisez les passages de clôture, fermez correctement les parcs après votre passage,
- Ne laissez aucune trace de votre passage, rapportez vos détritus à la maison,
- En cas d'anomalie, avertissez les gardes ou le Président. En cas de braconnage ou pollution, avertissez la gendarmerie (04 79 36 60 04).





## LAC DE LA PISSEROTTE

Ouvert toute l'année,

Carte valable du 1er janvier au 31 décembre.



**Fermeture de la pêche au black-bass** et de toute forme de pêche

ou dérangement sur leurs frayères : du 15 mai inclus au 15 juin inclus

**Limitation à deux poissons nobles par jour, (salmonidés et (ou) black-bass )**

Après la capture de deux poissons nobles, seule la pêche du blanc est tolérée, à l'aide d'une canne légère équipée d'une ligne destinée à la petite friture.

Contrairement à la rivière,

la maille pour les truites du lac est à **25 cm**,

ainsi que pour le black-bass.

Remettez délicatement à l'eau les poissons de taille non réglementaire.



Respectez les chemins d'accès et de stationnement, les règles de respect de l'environnement et la sécurité.

Le lac de la Pisserotte est une propriété privée clôturée, ce qui donne droit aux gardes de demander à voir le contenu des véhicules qui y sont en stationnement. En cas de refus, la carte de pêche sera immédiatement saisie.

Sanction en cas de pêche lac sans carte : achat immédiat de la carte AAPMA lac + 15 €, soit 80 €

En 2017, 381 cartes journalières ont été vendues, soit un rapport de 3810€ pour l'association .

### Vidéo surveillance :

La vidéo surveillance installée sur le site de la Pisserotte est dissuasive. Aucun incident n'a été constaté depuis son installation en 2015.

Toutefois, nous conseillons à nos visiteurs qui stationnent sur le parking de laisser ni objet de valeur ni papier dans leur véhicule

**RAPPEL IMPORTANT :** Il est très dangereux , même par grand froid , de marcher sur le lac gelé . La couche de glace n'est pas solide et à certains endroits, elle est fragilisée par des sources chaudes...Des panneaux sont en place et l'association décline toute responsabilité en cas d'accident .



## Cartes rivière

La Gaule des Coudans garde sa spécificité en restant le dépositaire unique pour la délivrance de ses cartes. Les cartes de pêche en rivière sont désormais délivrées informatiquement.

La demi journée de travail reste la condition principale pour obtenir son permis de pêche.

*(Les mineurs en sont exonérés, ainsi que les personnes de plus de 65 ans. Nous attendons toutefois leur participation lors des autres activités de l'association).*

Le permis départemental de Savoie ne permet pas la pêche sur le domaine de la Gaule des Coudans.



Carte annuelle personne majeure :  
70,50 €  
dont CPMA : 34,20 €,  
FSPPMA : 31,30 €,  
AAPPMA : 5 €

Carte promotionnelle découverte femme: 33 €,  
dont CPMA : 12,70 €,  
FSPPMA : 10,15 €,  
AAPPMA : 10,15 €



Carte personne mineure 12/18 ans : 15 €,  
dont CPMA : 2 €,  
FSPPMA : 8,90 €,  
AAPPMA : 3,90 €  
(Jeunes nés à partir de 2000)



Carte découverte moins de 12 ans : 6 €,  
dont CPMA : 0,50 €,  
FSPPMA : 2,75 €,  
AAPPMA : 2,75 €



## Cartes Lac de la Pisserotte

Pour le lac de la Pisserotte, la carte « papier » reste en vigueur.

Permanences Vente de cartes

Maison de la Pêche  
de 19 à 20 heures, les :

- Vendredi 2 février 2018
- Vendredi 2, 23 et 30 mars 2018
- Vendredi 6 avril 2018

Après cette date, le vendredi 19/20h  
Sur rendez-vous

Carte annuelle adulte : 65 €\*  
dont AAPPMA : 65 €  
\*Réduite à 50 € si titulaire carte rivière

Carte annuelle 12/18 ans : 20 €\*  
dont AAPPMA : 20 €  
\*Réduite à 15 € si titulaire carte rivière

Carte annuelle moins de 12 ans : 2 €  
dont : AAPPMA : 2 €



Carte journalière tout âge : 10 €  
dont AAPPMA : 10 €



## Au bord du Lac ...



La Maison de la Pêche est idéalement située sur les bords du lac de la Pisserotte. Lieu de réunion de l'association, elle permet également d'accueillir les participants à l'école de pêche.

Entre le premier mars et le 30 octobre, elle peut être louée\* pour 100€ le week-end aux titulaires majeurs du permis de pêche de la Gaule des Coudans pour des réunions familiales ou amicales (chèque de caution de 1000€). Cette location n'ouvre pas droit à pêcher dans le Lac.

*\*En 2017 la maison de la pêche a été louée une fois.*



Image inhabituelle et surprenante du parking de la Pisserotte, lors de la crue de janvier dernier... Nous espérons que les truites n'en auront pas trop souffert.

Sècheresse cet été et crue cet hiver...



Les établissements Jean Lain automobiles ont choisi les bords du Lac pour lancement d'une tente de véhicule tout terrain.

Le spot est visible sur <https://youtu.be/Aukf9NfAaO4>.

La photo aérienne du Lac page 13 et celle ci-dessus ont été prises par l'équipe de tournage.

Le Lac de la Pisserotte a servi de cadre à la réalisation d'un spot publicitaire.





## Pêcheurs et captures

### Nos pêcheurs :

85 adultes,  
18 jeunes de 12 à 18 ans (en hausse)  
36 de moins de 12 ans (en hausse)



76 pêcheurs en rivière (en baisse)

96 pêcheurs au lac (en hausse).  
(Parmi eux, il y a des pêcheurs rivière, ce qui explique le nombre total)

Vite, tirons-nous de la Pisserotte et sautons dans l'Hyères, il y a moins de prédateurs !!!

**Rivière, les carnets de capture : sur 52 pêcheurs : 815 truites**

(Nombre de pêcheurs : 76, carnets non rendus : 24)

Moins de 23 cm	423
De 23 à 30 cm	355
De 30 à 40 cm	33
De 40 à 50 cm	4
De plus de 50 cm	0



Pensez à rendre le carnet de capture à la fin de la saison ! Sinon, gare !

## Les belles prises :

### Au lac :



Jacques Martin  
et son brochet de 65 cm



Jean Pierre Denarié  
et son black-bass de  
2,5/3 kg (remis à l'eau,  
vu son grand âge).

### En rivière :



Jean Pierre Denarié  
1 de 38 cm et 2 de 40 cm.

## RENDEZ-VOUS 2018

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUISSEAUX : Nettoyage, enrochements, drainages et travaux lac.

Trois rendez-vous sont fixés :

- **Dimanche 4 mars,**
- **Samedi 10 mars,**
- **Samedi 17 mars**



Apporter des outils ! Pelles, pioches, serpes, haches, râteliers, tronçonneuses...

N'oubliez ni les gants ni les bottes !



#### RV 7h à la Maison de la pêche

- Inscription et constitution des équipes de 7h à 7h15,
- Départ sur les chantiers à 7h15,
- Les travaux se font sous la responsabilité d'un membre du bureau qui met à jour les registres d'activités et de participation.

Attention aux horaires : pour des raisons d'assurance, aucun retardataire ne pourra être admis

### Saumons (Prix du saumon 34,50€/kg)

#### Saumons de Pâques

Commandes uniquement par téléphone  
au 07 60 27 40 41, ou mail,

- Date limite des commandes : 5 mars, à 20 h
- Distribution des commandes 30 mars, de 16 à 19 h  
À La Maison de la pêche du Lac de la Pisserotte.

#### Saumons de Noël

Commandes lors de la dégustation  
Ou téléphone, ou mail.  
Date distribution à préciser

- Dégustation : 24 Novembre 18h00 à 20h00,  
(salle des fêtes de saint Thibaud de Couz)
- Date limite de commande : 30 Novembre à 20h00.

- **Samedi 17 mars**  
**Maison de la Pêche**  
**Repas de l'association**

**Repas offert** aux pêcheurs et à toute personne ayant participé aux travaux (qu'elle soit ou non adhérente à l'Association).

Matin : cuisine, Après-midi : nettoyage

*(besoin de 8 personnes, se faire inscrire)*

### FETE DU PAIN

Date à venir  
Saint Thibaud village  
De 7 à 16h





## La truite du Hyères

Dans la froidure d'une fin d'automne, une truite femelle, alourdie par ses œufs, remonte péniblement les petites cascades du Hières . Elle cherche un lieu pour pondre, suivie par un mâle plus petit qu'elle. Après avoir repéré une « gouille », où le courant et les graviers sont compatibles avec ses œufs, elle exécute une sorte de danse avec sa caudale (nageoire de la queue) pour nettoyer le fond avec l'aide du courant. Ainsi, les graviers sont propres.

C'est souvent la nuit que la femelle pond. Le mâle est à ses côtés, tout deux positionnés sur le nid. Les œufs sont expulsés ainsi que la laitance du mâle .



Au contact de l'eau, la laitance se dilue et les gamètes mâles fécondent les œufs, ceux-ci descendent et se posent dans les graviers.

C'est le début de la vie d'une truite du Hyères. Les œufs fécondés entrent en période d'incubation. La température de l'eau va déterminer la longueur de cette période. Cela peut varier de 52 jours environ avec une eau à 8° à 65 jours avec une eau à 7°.

L'éclosion intervenue, l'alevin mesure de 7 à 8 millimètres et porte sous son ventre la vésicule vitéline orange qui va le nourrir jusqu'à ce qu'il sache nager. A résorption de la vésicule, l'alevin mesure de 12 à 15 millimètres. Il se nourrit de plancton microscopique amené par la rivière. L'alevin grandit rapidement. Toujours en activité, il cherche à manger et des caches pour échapper aux nombreux prédateurs. Il se laisse dévaler jusqu'à ce qu'il trouve un endroit qui lui convient. Au bout de trois mois, il ressemble déjà à une truite par sa forme et ses taches rouges naissantes.

Ensuite, l'évolution dépend de la nourriture absorbée. Agée d'un an, la truitelle mesure 8 cm, à trois ans, elle devient mature et mesure de 19 à 21 cm. Elle remontera, comme ses parents, la rivière pour donner la vie à d'autres alevins. A condition toutefois d'avoir échappé aux prédateurs dont le redoutable pêcheur autorisé à la capturer à partir de 20 cm.

Avec beaucoup de chance la truite du Hyères peut atteindre la taille de 55 à 60 cm

Amis pêcheurs, décrochez avec soin les truitelles capturées et au besoin n'hésitez pas à couper le fil... elles vous le rendront en donnant de la vie dans l'Hyères pour vous, vos enfants et petits enfants.

D.D.

*Ce texte n'est pas exhaustif.*

*Notes techniques :*

*Etude scalimétrique (écailles) : une truite de 8 ans mesure entre 53 et 55cm et pèse plus d'1,5 KG*

*Une truite de 20 cm pond 120 œufs en moyenne, une de 24cm 300 et à 40cm une mère peut donner 600 œufs.*

*De nombreux ouvrages consacrés à la truite Fario existent. Vous pouvez également lire ou relire les articles de Roland Martin dans d'anciens bulletins d'information de la Gaule des Coudans (n°9, 18 et 20).*

### Il était une fois...

Avant que la Gaule n'existe, ils étaient deux pêcheurs passionnés, un peu « gaulois », gros amateurs de difficultés, qui prospectaient la partie haute de la Gorgeat.

C'était à l'époque un torrent tumultueux et plein d'embuches. Sous un tunnel de buis, il n'y avait pas beaucoup de truites, mais de beaux trous et quelques belles mémères !

Ils rivalisaient d'astuces :

Quand l'un en manquait une, l'autre la piquait derrière... Quand l'un perdait son bonnet dans l'écumelle, l'autre, c'était sa casquette...



Photo : Riquet  
117 - Pontons de Chanté - AMNETHRAUT-en-COUZ (Savoie) - Cascade de la Gorgeat - Ponton de Chanté - A droite, Riquet et Riquet

Jusqu'au jour où la Gaule des Coudans prit les choses en main et décida l'élagage des berges de la Gorgeat ! Finie, la pêche en toute discrétion, finies les planques, finies les ruses...

Mais, pour la fin de l'histoire, devinez... Ils participaient tous deux à l'élagage, ces pêcheurs qui ne s'étaient jamais vu et qui se sont connus ce jour là, Dédé et Riquet !

*Riquet,*

### Mesdames,

Depuis deux semaines, vous le sentiez fébrile...

Et le jour J, à l'aube, il vous quitte, avec des mines de conspirateur, le regard conquérant, droit dans ses bottes, tout joyeux, plein d'enthousiasme !

Que cache cette liesse ?

Pendant les mois d'hiver, il tournait en rond dans le garage, le regard vide, sans énergie, un brin ronchon... Et subitement, le voilà qui sourit, qui s'anime ! D'autres que vous se poseraient des questions : va-t-il rejoindre une rivale dès potron minet ?

Vous, vous le connaissez bien : s'il a une maîtresse, elle est claire, fraîche, parfois sauvage, souvent docile et surtout, surtout, très poissonneuse !

D'avril à octobre, il guette le ciel et s'éclipse au premier orage.

Vous le voyez revenir, le menu du lendemain dans la musette, tout fierot, tel chasseur de la préhistoire ramenant en sa grotte un cuissot de mammouth.

Il vous dira la traque... l'observation... les caches... la grosse (évidemment très, très grosse !) truite, guettée depuis des semaines qui, une fois de plus s'est dérobée... Pudique, il garde pour lui certains mots. Des termes un peu trop poétiques qu'un costaud ne prononcerait pas parce qu'ils surprendraient dans une bouche virile : l'onde, les futaies, le chant des oiseaux, le charme magique des éclairs d'argent qui zèbrent la surface...

C'est Son jardin secret...

Mais justement, il y a un secret... Le partagera-t-il avec vous ? Ou le gardera-t-il jalousement afin de faire perdurer la grande supercherie qui affirme que la pêche, c'est pour les hommes, les vrais ?

Alors, c'est décidé, au risque de fâcher certains, je vais vendre la mèche...

La pêche, c'est aussi pour les femmes !

Rejoignez-nous, rejoignez-moi au bord de l'Hyères !

(Par contre, ne rêvez pas : ce n'est pas parce qu'un matin vous lui annoncerez, radieuse : « Aujourd'hui c'est moi qui vais à la pêche ! » qu'il fera le repassage en vous attendant...).



*Sylvie,*

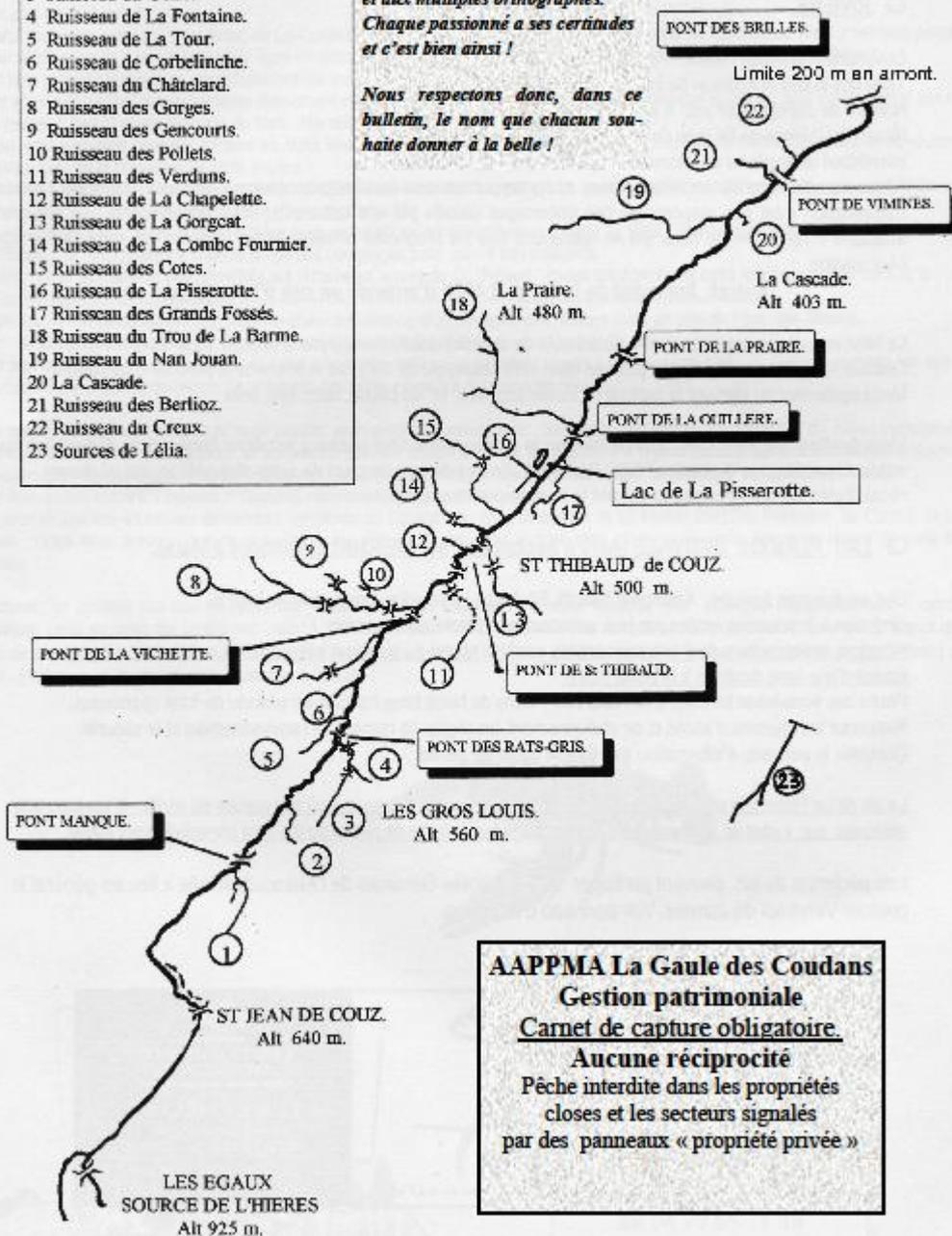
**Les ruisseaux**

- 1 Ruisseau des Bertholets.
- 2 Ruisseau du Puisat.
- 3 Ruisseau du Gollet.
- 4 Ruisseau de La Fontaine.
- 5 Ruisseau de La Tour.
- 6 Ruisseau de Corbelinche.
- 7 Ruisseau du Châtelard.
- 8 Ruisseau des Gorges.
- 9 Ruisseau des Gencourts.
- 10 Ruisseau des Pollets.
- 11 Ruisseau des Verduns.
- 12 Ruisseau de La Chapelette.
- 13 Ruisseau de La Gorgcat.
- 14 Ruisseau de La Combe Fournier.
- 15 Ruisseau des Cotes.
- 16 Ruisseau de La Pisserotte.
- 17 Ruisseau des Grands Fossés.
- 18 Ruisseau du Trou de La Barme.
- 19 Ruisseau du Nan Jouan.
- 20 La Cascade.
- 21 Ruisseau des Berlioz.
- 22 Ruisseau du Creux.
- 23 Sources de Lélia.

*L'Hyères, l'Hyère, l'Hière, l'Hières, voire... le Hyères.*

*Une rivière aux multiples facettes et aux multiples orthographe. Chaque passionné a ses certitudes et c'est bien ainsi !*

*Nous respectons donc, dans ce bulletin, le nom que chacun souhaite donner à la belle !*



**AAPPMA La Gaule des Coudans**  
**Gestion patrimoniale**  
**Carnet de capture obligatoire.**  
**Aucune réciprocité**  
 Pêche interdite dans les propriétés closes et les secteurs signalés par des panneaux « propriété privée »